

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 20 (1948)

Heft: 6-7

Rubrik: Chronique du ménage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La chambre à lessive en commun

1. L'EXEMPLE DE LA CITÉ VIEUSSEUX, A GENÈVE

Cette cité, qui a été construite en 1931, comprend 250 logements : elle possède une installation centrale de chauffage et d'eau chaude. Dans le même bâtiment que cette installation, on trouve une chambre à lessive commune qui peut être utilisée par les 250 locataires : la cité d'ailleurs est en train de s'agrandir de plusieurs nouveaux bâtiments : les habitants de ceux-ci pourront, eux aussi, profiter de cette chambre à lessive.

L'installation se compose de 10 cabines. Chaque ménagère dispose, dans sa cabine, de deux grands bassins et d'une bouillisseuse. Les bassins sont munis de robinets d'eau chaude et d'eau froide, qui peuvent alimenter aussi la bouillisseuse, qui possède, de plus, une conduite de vapeur pour chauffer l'eau de la lessive. Une ventilation bien conditionnée élimine cette vapeur. Le contenu de la bouillisseuse peut être cuit en un temps très court. Dès que ces différentes opérations sont terminées, le linge est rincé dans les bassins et introduit dans les deux grandesessoreuses électriques. Pour sécher son linge, chaque ménagère dispose de deux rangées de grands tiroirs verticaux, où il est étendu sur des barres de bois. Les tiroirs sont alors poussés dans un local où la lessive sèche dans un courant d'air chaud. Deux ou trois heures sont nécessaires à ce séchage.

En plus de cette installation, on trouve dans la chambre à lessive de la Cité Vieusseux deux grandes machines à laver, où l'on peut placer de 30 à 50 kg. de linge sec, où il subit un premier lavage, puis la cuisson, et enfin le rinçage. L'opération complète dure une heure et demie. Pour l'utilisation de cette machine, on demande une taxe de 2 francs, alors que toutes les autres machines et installations sont absolument gratuites. Le travail de la lessiveuse automatique se fait seul : pendant que la machine fonctionne, la ménagère peut, par exemple, laver son linge de couleur. On remplit et on vide soi-même la machine, mais le service lui-même est exécuté par un ouvrier spécialiste, qui a d'ailleurs la surveillance de toute l'installation. Les ménages de quatre personnes peuvent utiliser la chambre à lessive toutes les trois semaines. Les jours de service sont le lundi, le mercredi et le vendredi. Cette installation de chambre à lessive commune à toute la Cité Vieusseux rend les plus grands services.

2. UN EXEMPLE A L'ÉTRANGER

Une coopératrice qui, avant la guerre, a longtemps vécu en Belgique, nous a donné quelques renseignements sur les lavoirs publics de Bruxelles. Il s'agit ici d'entreprises privées, mais cela ne doit pas nous empêcher d'en voir la réalisation sur des bases coopératives.

L'installation est placée dans un grand local bien chauffé et bien ventilé, et dont le sol est en ciment. A l'entrée, on trouve un bureau, où le linge est pesé.

La salle comporte un grand nombre de boxes particuliers, séparés les uns des autres par des parois en éternit. Chacune de ces cabines est équipée d'une machine à laver, où l'on peut placer de 30 à 50 kg. de linge, une corbeille à linge mobile où l'on peut placer la lessive pour la transporter à l'essoreuse, deux grands bassins avec robinets d'eau chaude et d'eau froide, pour les couleurs et la lessive fine, et deux baquets pour recueillir la lessive quand elle sort de la machine à laver.

Au milieu du local se trouvent lesessoreuses, dont le service est assuré par des employés spécialisés. A l'autre extrémité, ce sont les séchoirs et le repassage, avec deux grandes calandres électriques. Chacun peut repasser soi-même la petite lessive avec l'un de ces appareils. Trois employés travaillent à l'autre qui a 3 m. de longueur ; un employé, avec l'aide de la cliente, place le linge dans la machine, pendant que, de l'autre côté, les deux autres prennent le linge repassé et le plient.

Cette blanchisserie est ouverte de 8 à 18 heures sans interruption. Chaque ménagère dispose de deux heures de temps,



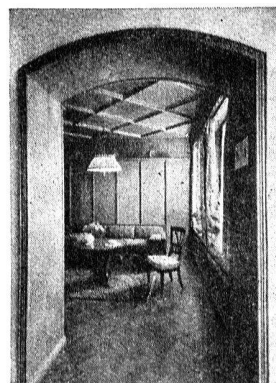
Pompes funèbres officielles

téléphone 4 32 85 Genève
(permanent)

ENTREPRISE GÉNÉRALE ED. CUÉNOD S.A.

GENÈVE Rue des Plantaporrêts, 8
BEX Rue du Marché

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
Maçonnerie - Gypserie - Peinture
BÉTON ARMÉ
Réparations et entretien d'immeubles



MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE MODERNES S.A.

LAUSANNE
LA PERRAUDETTAZ
CHEMIN DU LEVANT
Téléphone 3 10 11

Travaux soignés en tous genres
Bâtiments, Magasins, Bureaux,
Ouvrages d'Art,
Réparations, Transformations.

Entreprise de ferblanterie Couverture, Appareillage CONCESSIONNAIRES

Christin Frères

Lausanne . Rue de la Barre 4
Téléphone 2 93 84 . Maison fondée en 1876

Entretien de toitures en tous genres . Installations
sanitaires . Lessiveuses . Essoreuses . Paratonnerres
Vérification électrique.



ce qui est amplement suffisant. Celle qui commence à 8 heures peut déjà faire tremper son linge la veille.

On peut s'inscrire pour une utilisation régulière de cette installation, ce qui évite bien des soucis. Une auto vient chercher le linge sale, dans des corbeilles étiquetées, la veille à 17 heures. Le lendemain, le linge sera lavé dans la machine, cuit, rincé plusieurs fois à l'eau chaude et froide, sans aucune manipulation. L'eau de lessive est continuellement vidée. A chaque arrivée d'eau froide, le linge est arrosé amplement, de telle sorte qu'à la fin de l'opération, sa propreté est absolument sans reproche. Pour l'utilisation de la machine, un mode d'emploi est affiché dans chaque boîte : un employé d'ailleurs donne toutes les explications nécessaires à ceux qui utilisent pour la première fois cette chambre à lessive commune.

Dans le séchoir, chauffé par une circulation d'air, le linge est très vite sec. En hiver surtout, les ménagères sont enchantées qu'une auto leur apporte le linge à la maison, après avoir passé deux heures dans le séchoir, pendant la matinée, et après avoir été repassé durant l'après-midi.

3. A LA CAMPAGNE

On trouve également des installations semblables de chambres à lessive communales, utilisées par tous les habitants du village. La Société coopérative « Mollis » possède un semblable équipement, qui est, par location, mis à la disposition de chaque membre de la société. Cette installation centrale a toutefois l'inconvénient d'obliger la ménagère à de grands déplacements. Il existe néanmoins une solution, où ces déplacements peuvent être évités.

4. UNE CHAMBRE A LESSIVE MOBILE

Sur la partie arrière d'un camion automobile, on édifie une petite construction en éternit ondulé, où se trouve, sur une surface de 7 m², une installation complète de chambre à lessive, qui consiste en un poêle avec chaudière (le chauffage se fait au bois), deux bassins, une cuve, une table et une essoreuse. L'aménagement est solide, en raison de la forte utilisation de cette installation et de la grande fatigue à laquelle elle est soumise.

L'essoreuse électrique, par exemple, quoiqu'elle ne soit pas placée sur un sol cimenté, comme c'est l'usage, est construite de telle façon que ses vibrations ne dérangent pas la ménagère et n'occasionnent pas de dégâts au camion. L'inventeur et propriétaire de cette chambre à lessive mobile est M. Schlatter, à Rümlang. Il a pensé aux moindres petits détails en ce qui concerne la construction. Une invention tout à fait rationnelle, par exemple, est une paire de tuyaux qui canalisent l'eau entre la table et la machine à laver, et entre le poêle et le bassin, et par lesquels l'eau revient automatiquement dans la machine ou la bouillisseuse. Toutes les parties de l'installation, d'ailleurs, correspondent au chemin parcouru par le linge dans ces diverses opérations. Il n'y a aucun transport d'eau à effectuer, par suite de la quantité de robinets et de tuyaux de l'installation. Sur une surface très petite, tout est groupé, de telle sorte qu'on évite ainsi un travail trop fatigant.

Il ne manque même pas la lumière électrique et deux grandes fenêtres. L'amenée d'eau se fait par un long tuyau. L'eau de lessive coule dans la rue et, de là, à l'égoût. Pour le courant électrique, on utilise un câble long de 60 m., qui s'enroule derrière le camion, et peut être branché sur une batteuse ou sur une pompe. En hiver, la porte peut être fermée et le poêle dégage une chaleur suffisante pour tempérer la chambre à lessive.

Un tel camion est en stationnement dans un village et peut, dans un délai de cinq semaines, être utilisé par trente ou quarante ménagères. Grâce à la machine à laver, les familles peu nombreuses l'utilisent une demi-journée. Actuellement, les taxes sont les suivantes : 50 francs de garantie pour cinq ans, plus 40 francs de location par an, si l'on fait la lessive chaque fois une demi-journée : 50 francs si on l'utilise un jour entier, 60 francs pour les ménages de six personnes et plus. Ainsi, pour une somme annuelle de 50 à 70 francs, on a une chambre à lessive, qui rend de grands services à bien des ménages de la campagne, équipés d'une manière souvent insuffisante pour la lessive.

Adapté de « Das Wohnen ».

ÉCOLE CANTONALE DE DESSIN ET D'ART APPLIQUÉ A LAUSANNE

Dessin. Académie. Peinture. Modelage.
Anatomie. Dessin technique. Perspective.
Décoration d'intérieur. Composition décorative.
Gravure sur bois. Graphie.
Histoire de l'Art. Eau-forte. Lettres.



RICHARD FRÈRES

FERBLANTIER - COUVREURS

Maîtrise fédérale

**Exécutent soigneusement
tous travaux de toitures**

LAUSANNE Valentin, 58 - Téléphone 2 39 66

Appartement 2 39 67

MORGES Rue de la Gare, 30 - Tél. 7 27 93

Société coopérative de menuiserie de Lausanne

Menuiserie de bâtiments
Agencements

L'INDUSTRIE - MALLEY-LAUSANNE - TÉL. 2 19 25

Pour n'importe
quelle *installation électrique*

adressez-vous chez le spécialiste

H. Kappeler

GRAND-PONT 2 - LAUSANNE - TÉL. 2 25 52

Installations complètes de bâtiments, villas, lumière,
téléphone, radio, lustrerie, moteurs, ventilateurs,
chauffe-eau, chaudières, arm. frigorifiques, cuisinières
pour cuire ; ustensiles à l'électricité. Grand choix.

